

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 15 janvier 2026

fixant la composition du jury des concours externe, interne et de l'examen professionnel pour l'accès au corps des architectes et urbanistes de l'État, ouverts au titre de l'année 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et la ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-474 du 2 juin 2004 modifié portant statut du corps des architectes et urbanistes de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2004 modifié fixant la nature des épreuves et les modalités d'organisation des concours externe et interne pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2004 modifié fixant la nature des épreuves et les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture des concours externe, interne et de l'examen professionnel pour l'accès au corps des architectes et urbanistes de l'Etat,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le jury des concours externe, interne et examen professionnel pour le recrutement des architectes et urbanistes de l'Etat, ouverts au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Président :

Monsieur Pascal MIGNEREY, architecte et urbaniste général de l'Etat, chef de la délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, direction générale des patrimoines et de l'architecture, ministère de la culture.

Vice-présidente :

Madame Agnès VINCE, inspectrice générale, inspection générale de l'environnement et du développement durable, section Habitat, aménagement et cohésion sociale, ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Pour représenter le ministère de la culture :

Madame Corinne GUYOT, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, conservatrice régionale adjointe, direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers ;

Monsieur Antoine-Marie PRÉAUT, inspecteur général des affaires culturelles, inspection générale des affaires culturelles ;

Madame Elodie ROLAND, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, architecte des bâtiments de France, adjointe au chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire, direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire ;

Madame Hélène SCHMIDGEN-BENAUT, architecte et urbaniste générale de l'État, chargée de mission transition écologique auprès du directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

Pour représenter le ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature :

Monsieur Hubert CALLIER, architecte et urbaniste en chef de l'État, directeur du centre ministériel d'appui à la formation à distance, centre ministériel de valorisation des ressources humaines ;

Madame Isabelle JANOYER, architecte et urbaniste en chef de l'État, conseillère auprès du sous-directeur de la stratégie de transformation et de l'animation des réseaux, service de la transformation ministérielle et de l'animation des réseaux, sous-direction de la stratégie de transformation et de l'animation des réseaux, secrétariat général du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat ;

Monsieur Julien LACOGNE, architecte et urbaniste de l'Etat, adjoint au responsable régional de la politique immobilière de l'État, direction régionale des finances publiques de Normandie ;

Madame Marie WOZNIAK, architecte et urbaniste générale de l'État, inspection générale de l'environnement et du développement durable, mission d'inspection générale territoriale de Lyon.

Est adjointe au jury, en qualité d'examinatrice de l'épreuve d'anglais :

Madame Anne MONMASSON, professeur d'anglais.

Article 2

Le secrétaire général du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et le secrétaire général du ministère de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 15 janvier 2026

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :
La sous-directrice du pilotage
et de la stratégie,



Aude de MARTIN de VIVIES

La ministre de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature,
Pour la ministre et par délégation :
L'adjointe à la sous-directrice du
recrutement et de la mobilité,

Amélie LE-
NEST
Signature numérique
de Amélie LE-NEST
amelie.le-nest
Date : 2026.01.15
amelie.le-nest 16:23:16 +01'00'

Amélie LE NEST

